

Une rentrée des classes hors normes

Rarement une rentrée scolaire aura été aussi tendue que celle de ce lundi, à tous points de vue - sécuritaire, civique et sanitaire. Les établissements scolaires, grande exception du confinement, doivent accueillir 12 millions d'élèves selon un protocole sanitaire renforcé. La mesure la plus visible concerne les écoles, où le port du masque est désormais obligatoire dès l'âge de six ans. Pour le reste, le ministère de l'Education nationale a annoncé « une ventilation des locaux renforcée et systématique, avec une aération complète au minimum toutes les deux heures » ou encore « des règles renforcées » en matière de brassage des élèves. Ces mesures laissent sceptiques nombre de chefs d'établissement. « Il y a des préconisations supplémentaires, mais nous faisons déjà le maximum, indique, comme tant d'autres, Florence Delannoy, proviseure du lycée Montebello à Lille et secrétaire générale adjointe du SNPDEN, principal syndicat de chefs d'établissement. Je ne vois pas comment répondre aux exigences du nouveau protocole. La seule solution, c'est d'alléger les groupes, mais on n'a pas encore officiellement l'autorisation de mettre en place des cours à distance. » On « n'encourage pas » l'organisation des cours à distance, « mais ceux qui le souhaitent peuvent le faire », a affirmé dimanche Jean-Michel Blanquer dans « Le Parisien ». La mise en oeuvre de demi-groupes est par ailleurs compliquée, car se pose le problème, pour les enseignants, de faire deux fois le travail, physiquement avec un groupe, et à distance avec l'autre. Lycées fermés ? Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, s'est donné une semaine pour mettre en oeuvre complètement le protocole, mais le ministre de la Santé, Olivier Véran, vient d'évoquer, dans le « JDD », la possibilité d'une fermeture des lycées dans deux semaines. Dans son avis du 26 octobre, publié dimanche, le Conseil scientifique appelait à « reconsidérer l'ouverture des établissements scolaires » et établissait aussi « une transmission » du virus des adolescents « vers le personnel enseignant ». Des chefs d'établissement manquent d'ailleurs déjà de remplaçants pour pallier les absences de professeurs « vulnérables », qui sont en arrêt de travail. La plupart des chefs d'établissement se disent « extrêmement désarmés » pour renforcer le protocole. Aux très nombreux appels de parents inquiets sur les mesures sanitaires, Florence Delannoy explique que, « sur l'aération, on pourra progresser », et que c'est « dans les établissements scolaires que le protocole sanitaire a été le mieux respecté ». Mais elle sait aussi qu'elle ne pourra pas augmenter la distanciation à la cantine, là où les contaminations sont les plus risquées. « Dans notre lycée, on va passer de quatre élèves par table à trois, c'est du bricolage », regrette cette autre enseignante. Pour renforcer les distanciations, les établissements planchent sur une révision totale des emplois du temps. Dans les lycées, où la nouvelle réforme suppose le brassage des élèves, c'est un vrai casse-tête. Le ministère de l'Education doit réunir cette semaine les syndicats des chefs d'établissement. Le plus représentatif, le SNPDEN, réclame déjà « le maintien du contrôle continu » pour les examens, comme l'an dernier, et la « réduction des ambitions en matière de programmes ». Appel à la grève L'organisation de l'hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine, va compliquer encore cette rentrée. Tous les enseignants ont en tête les dérapages sur le non-respect de la minute de silence, après l'attentat contre « Charlie hebdo », en 2015. La situation est « extrêmement tendue », redoute un enseignant de Seine-Saint-Denis. La rentrée des élèves se fera finalement à 8 heures et non à 10 heures, comme annoncé initialement, pour des raisons de transport scolaire et de sécurité, selon Jean-Michel Blanquer. Des établissements envisagent toutefois, discrètement, de faire leur rentrée à 10 heures, pour laisser un temps d'échange aux enseignants sur la manière d'aborder la minute de silence - à 11 heures - et la lecture de la « Lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès. « Ce qui gangrène l'idéal républicain est assez profond, on ne peut pas régler cela en une minute de silence », s'agace cette professeure d'histoire-géographie. Dans les collèges et lycées où les enseignants ne disposeraient pas de ce temps de préparation, le principal syndicat d'enseignants du second degré, le SNES-FSU, a appelé à la grève. ? La plupart des chefs d'établissement se disent « extrêmement désarmés » pour renforcer le protocole. Marie-Christine Corbier@mccorbier